

Ecole Publique St Maudet

Compte rendu du conseil d'école du 27 mars 2018

Le conseil d'école se réunit mardi 27 mars de 18h à 19h à l'école en classe de cycle 3.

A l'ordre du jour :

- Présentation et rôle du conseil d'école.
- Effectifs et rentrée 2018
- Axe 1 du projet d'école : la lecture
- Climat scolaire

Présents :

- Les professeurs des écoles : Nathalie Harscouët (cycle 3), Vincent RIBALET (cycle 2 et directeur), Simon Roygnan (cycle 2 bilingue), Pauline Furic et Corentin Paillusson (cycle 1), Yannick Souffez (cycle 1 bilingue)
- Mme Lydie Cadet adjointe du maire aux affaires scolaires et à la jeunesse ;
- Mme Fauque, responsable education jeunesse mairie de Clohars Carnoët
- Les représentants des parents d'élèves : Mmes Naour, Favennec, Burel et Leconte, Mr Missiaen
- Sophie Jégou et Maiwenn Le Guyader, Atsem
- Mme Cutulic DDEN

Excusés :

- Mme Decemme, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mr Jacques Juloux, maire

1 - Rappel du rôle du conseil d'école.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. Il est présidé par le directeur de l'école et réunit les représentants de la communauté éducative. Le directeur peut aussi convier après avis du conseil des maîtres toute personne concernée par l'ordre du jour. Le conseil d'école est réuni au moins trois fois par an.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur et le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il adopte le projet d'école et peut être consulté pour avis sur les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires ou de manière générale, sur toute question qui intéresse la vie de l'école.

2- Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école

Le CR est adopté à l'unanimité.

3-Effectifs et rentrée 2018 :

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2018-2019, après consultation du conseil départemental (CDEN) et du comité technique spécial départemental (CTSD), la direction académique a décidé de fermer le 3e poste monolingue de l'école Saint-Maudet.

Un point est fait sur les effectifs actuels : 55 élèves en monolingue et 28 élèves en bilingue soit 83 élèves.

Année 2017/2018

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
monolingue	3	6	5	4	6	4	8	8	11	55
bilingue	3	3	3	6	6	7	0	0	0	28
total	6	9	8	10	12	11	8	8	11	83

Pour la rentrée 2018, les effectifs prévus sont de 51 élèves en monolingue et 32 en bilingue selon le tableau ci-dessous. Le deuxième tableau ci-dessous correspond aux élèves qui étaient inscrits ou préinscrits au moment de la remontée des effectifs en fin d'année civile.

Année 2018/2019

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
monolingue	3	4	7	7	4	6	4	8	8	51
bilingue	4	3	3	3	6	7	6	0	0	32
total	7	7	10	10	10	13	10	8	8	83

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
monolingue		4	7	6	4	6	3	8	8	46
bilingue		3	3	3	6	7	6	0	0	28
total	0	7	10	9	10	13	9	8	8	74

Il faut également prendre également en compte des éléments de contexte comme l'évolution démographique et les naissances enregistrées dans la commune, dont le nombre est en baisse.

La directrice académique précise dans son courrier qu'un point sur les effectifs sera effectué en juin et que le cas échéant, si l'évolution des effectifs le justifie, elle procédera à une nouvelle étude de la situation. Elle rappelle enfin que toute décision est susceptible de modification à la rentrée scolaire, après comptage des élèves présents.

Concernant l'organisation pédagogique, le directeur précise les modalités de décision. C'est le directeur de l'école qui est chargé de répartir les moyens d'enseignement (décret n° 89-122 du 24 février 1989, article 2 alinéa 4) après avis du conseil des maîtres (décret n° 90-788 du 6 septembre 1990, article 14 alinéa 4).

En terme de calendrier, l'équipe se donne pour objectif d'arrêter une organisation fin mai, début juin (résultats du mouvement des enseignants et actualisation des effectifs en lien avec la municipalité et l'Inspectrice de l'Education Nationale).

Sur la base des effectifs prévus, un scénario possible serait une classe maternelle-CP et une classe du CE1 au CM2, avec dans chaque classe environ 25 élèves. Il est rappelé que toute décision serait susceptible de modification en cas d'évolution des effectifs.

Le directeur explique que la gestion de l'hétérogénéité est déjà au cœur de l'organisation des classes, qui pour certaines d'entre elles comportent déjà 3 niveaux (CP-CE1-CE2) ou 4 niveaux (classes maternelles).

Il sollicite Yannick Souffez qui a déjà connu en classe bilingue la situation particulière d'une maternelle-CP (26 élèves).

Yannick Souffez fait un bilan positif de son année scolaire passée et précise qu'un décloisonnement avait été mis en place avec Pauline Furic afin de regrouper tous les CP en lecture en début d'après-midi et en anglais 2 demi-heures par semaine. L'important dans cette configuration est en effet pour l'enseignant d'arriver à dégager un temps suffisamment important avec les élèves de CP.

Yannick Souffez précise qu'il faut également bien réfléchir à l'organisation de l'espace de la classe. La salle de classe maternelle-CP bilingue était un peu petite pour pouvoir créer deux espaces bien distincts, chaque

groupe ayant des besoins différents mais l'espace de la classe monolingue est beaucoup plus vaste et permettra des aménagements.

Les pratiques dans certains domaines d'enseignement doivent également être repensées, notamment les activités physiques et sportives.

Cette expérience d'un an permettra d'anticiper ces difficultés en équipe.

Il est enfin précisé que les ATSEM sont mises à disposition de l'école sous la responsabilité du directeur sur le temps scolaire. L'équipe pédagogique peut organiser leurs activités, les mettre toutes les deux à disposition d'une même classe pour un temps donné dans un souci d'efficacité et d'équité.

Pour conclure, le directeur précise que les résultats aux évaluations diagnostiques de début de CP en français et en mathématiques n'ont pas montré de différences significatives entre les élèves bilingues et les élèves monolingues qui étaient dans une configuration de classe plus classique. Finalement, c'est surtout du côté de l'équipe enseignante que l'organisation va devoir être bien pensée (programmation, travail en autonomie des élèves, rôle de l'ATSEM, etc...). Les élèves sont eux déjà rodés à une organisation en multiniveaux.

4-Point rapide sur les projets en cours

L'ensemble des projets menés est désormais accessible sur le site de l'école, en ligne depuis janvier 2018. Pour la période en cours, les principaux projets sont la classe de découverte (classes de cycle 2) à Branféré du 14 au 16 mai 2018.

Le projet voile (classe de CM1 CM2) qui comportera 8 séances le mercredi matin sur la période 5.

Concernant les travaux et les différentes demandes d'intervention, le directeur souligne la qualité de la communication et du suivi par les services municipaux des différentes demandes.

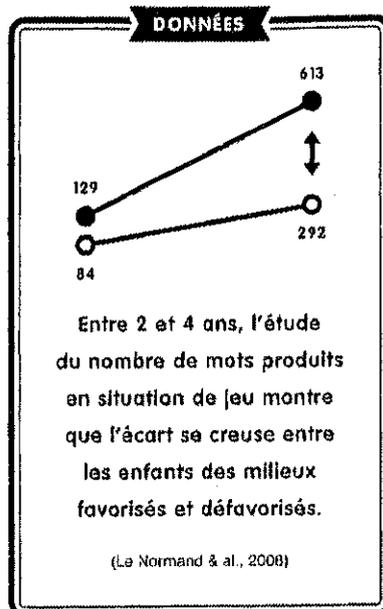
5-Projet lecture

L'ensemble de l'équipe pédagogique est mobilisée pendant cette période autour de la lecture. Cela correspond à la fois à une demande institutionnelle et au projet d'école dont l'axe 1 a pour objectif d'améliorer le niveau de lecture des élèves. De manière plus spécifique, il vise à une meilleure fluidité de lecture (objectif opérationnel 1) et à une meilleure compréhension des textes (objectif opérationnel 2).

Dans un premier temps, cette mobilisation se fait dans le cadre des APC et est complétée sur le temps de classe par des temps de lecture à voix haute en petits groupes homogènes pour les élèves de cycle 2.

Il est rappelé que l'apprentissage de la lecture est fondamental dans la réussite des élèves et que c'est un processus long qui s'étend bien au-delà de l'année de CP, en amont et en aval.

L'apprentissage de lecture débute à l'école maternelle, qui a un rôle absolument essentiel. Le directeur présente quelques éléments clés. Avant l'entrée à l'école, les élèves des familles favorisées ont bénéficié en moyenne de 1500 h de lecture interactive contre 25 h pour les élèves issues des familles défavorisées. Plus de 70 % des lecteurs en difficultés en CP présentent des difficultés de langage en fin de maternelle. Si rien n'est fait, l'écart entre les élèves ne cessent de s'accroître d'où l'importance d'une action concertée et ciblée de façon aussi précoce que possible. L'école doit viser la réduction de ses inégalités.



Au cycle 2, on vise principalement à décoder. L'élève qui n'a pas de lecture fluide pour accéder au sens sera en difficulté pour apprendre.

L'automatisation est essentielle à la lecture fluide. Pour le lecteur débutant le décodage explicite de chaque syllabe demande un effort considérable d'attention (ce qui est simulé dans le schéma ci-dessous en modifiant l'orthographe des mots). Chez le lecteur expert, lorsque la lecture devient rapide et implicite, les ressources mentales sont libérées pour réfléchir au sens du texte.

Il ni a peu tè tre pa de jour de no
tre an fan ce ke nou ai ion si plè
ne man vé ku ke ce ke nou a von
cru lè cé san lé vi vre, ceux que
nous avons passés avec un livre
préféré.

Marcel Proust, *Sur la lecture*

(source : Stanislas Dehaene, apprendre à lire)

Au cycle 3, la lecture sert à apprendre et l'accent est mis sur la compréhension fine et l'autonomie du lecteur.

Pour certains élèves de CE1, la lecture n'est pas encore parfaitement fluide, donc nous avons choisi de renforcer leurs compétences de lecteur dans le cadre des APC. L'ensemble de l'équipe pédagogique est ainsi mobilisé lors de séances de fluence (4 groupes) et de compréhension (2 groupes).

Yannick Souffez présente une séance de fluence avec 3 élèves de CP-CE1. L'enseignant lit le texte à haute voix, s'assure de sa compréhension et anticipe les difficultés de décodage. Puis chaque élève va lire une partie du texte en 1 minute. Suit une discussion entre les élèves et l'enseignant sur ce qui a pu poser problème (mots méconnus, ponctuation non respectée, groupes de souffle, intonation). Le texte sera lu plusieurs fois. Les élèves se rendent compte de leurs progrès : lecture plus fluide, plus longue, avec moins d'erreur au fil des lectures.

Lire à haute voix dans ces groupes restreints et de niveau aussi homogène que possible est bien vécu par les élèves. Cela leur permet de « dédramatiser » l'exercice qui n'est pas toujours facile en groupe classe.

Le dispositif sera très probablement prolongé en période 5 en mettant l'accent sur les CP, et en période 1 après la rentrée.

Ce dispositif pourra être amené à évoluer. Par exemple, un autre dispositif existe : les MACLE. La présentation en est faite par Corentin Paillusson, qui a travaillé cette organisation particulière qui permet un apprentissage massé d'une heure par jour. Lors de cette heure, les élèves pratiquent des activités de lecture - écriture adaptés selon le niveau de lecture des élèves de niveaux multiples (CP, CE1, CM, ULIS...) Par exemple, dans un groupe de 18 élèves, 4 ateliers ont été mis en avec un adulte par atelier (AVS et parents sont mobilisés en plus de l'équipe enseignante).

6- Le climat scolaire

Les études récentes confirment l'importance du climat scolaire dans les apprentissages et les réussites des élèves.

Un élève qui ne se sent pas bien dans l'école et dans la cour de récréation notamment, ne sera pas disponible pour les apprentissages à suivre.

A Saint-Maudet, il n'y a très peu d'incidents mais les choses peuvent encore être améliorées. Nous procéderons en plusieurs étapes.

D'abord, il y aura une phase de diagnostic. L'école fait partie des écoles désignées pour participer à cette enquête sur le climat scolaire au niveau de la circonscription. 2 classes seraient interrogées. Cette enquête serait relayée aux autres classes de manière adaptée à chaque niveau de classe. Les enseignants feront alors le point sur les réponses des élèves et dégageront des pistes de réflexions.

Ensuite viendra un temps de consultation et d'élaboration de propositions en collaboration avec tous les membres de la communauté éducative (dont les élèves et le personnel périscolaire).

L'idée est d'associer au maximum les élèves et l'ensemble de la communauté éducative à cette réflexion. Exemple d'actions possibles : mise en place de tables pique-nique pour des activités artistiques, installation de boîtes à livres, mise à disposition de malles de sciences.

La question du bien-être doit également aussi être posée à propos tous les lieux de l'école : restaurant scolaire, toilettes...

A Clohars-Carnoët le 27 mars 2018,

La secrétaire
Nathalie Harscouët

Le directeur
Vincent RIBALET

